

10 C.

Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres-départements.....	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS.

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Élection de Versailles. — La levée du blocus russe. Une mesure grosse de conséquences! — L'hypocrisie et l'équivoque restent les armes préférées de l'Allemagne.

Toute la presse Française se réjouit de l'élection de M. Deschanel en raison surtout du nombre formidable de voix qu'il a obtenues. Il est clair que cette presque unanimité des suffrages indique que le nouveau Président de la République n'est pas l'élu d'un parti; c'est une élection qui a un caractère national. Le pays ne se méprend pas sur le sens de cette unanimité, rendue possible par la magnifique désintéressement de Clemenceau. Il attend de M. Deschanel des services aussi incomparables que ceux du Père la Victoire. Il ne sera pas déçu. Dans son discours de remerciement, prononcé dès la proclamation du scrutin, M. Deschanel a dit, en effet:

« Nos espérances de 1918 ne se sont pas entièrement réalisées et il s'agit aujourd'hui de vaincre les difficultés qui nous pressent, par la stricte exécution du traité de Versailles. »

Il n'y a pas là de quoi provoquer des illuminations à Berlin!... Mais si la joie de tous est grande de voir un homme éminent, un patriote éclairé succéder à M. Poincaré, il restera un regret au pays des manœuvres parlementaires qui ont empêché l'organisateur de la Victoire de recevoir un suprême témoignage de gratitude.

Si on a barré pour lui la route de l'Élysée on ne le délogera pas de l'histoire où, comme l'écrivit Maurice Barrès, il est installé, au milieu des poilus sous ce titre sublime: « A bien mérité de la Patrie. »

Nous entendons bien qu'on prétend que si Clemenceau a gagné la guerre, il n'a pas su faire la paix. Il resterait à savoir si les retardés de la paix ne sont pas uniquement le fait de l'Amérique intransigente. L'histoire le dira.

Quoi qu'il en soit, Clemenceau fut le héros de la grande guerre, celui qui, suivant le mot de Poincaré, « a su aux heures tragiques, relever les courages armées et à l'intérieur, et combattre avec la dernière énergie toutes les tentatives de trahison ». Souhaitons que M. Deschanel sache faire prévaloir, maintenant, les droits de la France. Il n'est pas, certes, au-dessous de la grande tâche qui l'attend.

Le Conseil suprême vient de prendre une décision imprévue qui est passée assez inaperçue en raison de l'élection de Versailles, mais qui est pourtant grosse de conséquences: On a décidé de lever le blocus de la Russie et de reprendre les échanges commerciaux suspendus depuis la révolution bolcheviste.

C'est à l'action incessante du commerce anglais qu'est due la décision prise. Le grand commerce britannique — désireux de trouver des débouchés nouveaux — prétend que l'aide apportée aux Soviets les fera évoluer vers une forme de gouvernement susceptible d'entente avec les pays européens.

Les nations du vieux continent, saignées à blanc par les achats ruineux faits en Amérique, se sont laissés convaincre dans l'espoir qu'elles trouveraient en Russie — à meilleur compte! — le blé qu'elles devaient se procurer par de-là l'Océan.

C'est un argument qui a sa valeur au point de vue du principe. Que vaut-il dans la réalité? Il est établi que la famine règne en Russie. Comment, dans ces conditions, les bolchevistes pourraient-ils payer les produits étrangers avec du blé qu'ils ne possèdent pas? Et, en posséderaient-ils, comment le transporterait-ils à travers les steppes immenses, jusqu'aux ports de la mer Noire ou de la Baltique, puisqu'il est établi qu'ils n'ont plus qu'un nombre dérisoire de wagons, insuffisants pour la navette des troupes rouges où le ravitaillement — et quel ravitaillement! — des grandes villes dont les populations meurent de faim?

Et même si on obtenait quelques maigres livraisons de la Russie, comment, écrit l'Écho de Paris, « transporter les marchandises livrées, alors que les chemins de fer de toute l'Europe orientale et centrale sont désorganisés, alors que nous ne pouvons même pas transporter la

récolte roumaine? Telles sont les considérations décisives que suggère le sens commun.

Elles n'ont pas arrêté M. Lloyd George, inspiré par l'ancien agent du ravitaillement britannique aux États-Unis. Ce chef de gouvernement est principalement occupé de politique intérieure. Les libre-échangistes et les radicaux le font trembler à chaque élection partielle. N'explique pas autrement sa conduite. Il va pouvoir annoncer que la Russie demande « des vêtements et des souliers que seule l'Angleterre peut fournir ».

Pour compléter le tableau, mentionnons les mesures prises pour mettre les petites nationalités du pourtour russe, la Géorgie et l'Azerbaïdjan, notamment en état de défense contre le bolchevisme. Le voyage à Paris de M. Churchill, ministre de la guerre; de M. W. Long, premier lord de l'Amirauté; du maréchal Wilson, n'a pas eu d'autre objet. Ainsi, tandis qu'on abandonne la Russie au régime révolutionnaire, on risque de passer pour prêter la main, sur les confins, à son démantèlement. Nous sommes en train de faire contre nous l'unanimité de tous les Russes. »

C'est une singulière politique, pleine de dangers pour l'avenir!

On sait que, un à un, les navires de commerce cédés par l'Allemagne aux Alliés, sont détruits ou fortement endommagés par des incendies étranges.

Il est intéressant de rapprocher de cette constatation le télégramme de Varsovie qui dit: Des soldats allemands ont mis le feu aux casernes de Thorn. — En vertu de conventions signées par Berlin, les Boches devaient céder hier la forteresse de Thorn aux Polonais.

Ainsi, avaient procédé les Barbares à Scapa-Flow, en sabordant des navires qui n'étaient plus leur propriété puisque ils constituaient un gage entre les mains des Alliés.

Il est donc nettement établi, par les faits, que l'Allemand ignore la loyauté. Il est nettement établi qu'il cherche, par tous les moyens, à se soustraire aux engagements qu'il a signés. Chez lui, aucun respect de la parole donnée; quant aux écrits, ils sont toujours de vulgaires chiffons de papier!

L'hypocrisie et l'équivoque restent les armes préférées de nos ennemis. Ils l'ont eux-mêmes. Le Leipzig Volkszeitung n'écrit-il pas:

« L'hypocrisie de la politique étrangère allemande est pire que jamais. On parle de Ligue des Nations et on s'empresse de sourire dès que le traité de la Ligue des Nations se trouve menacé d'un échec au Sénat américain. On déclare rejeter toute politique d'alliance et on favorise le conflit franco-italien, on espère en l'aide de l'Amérique, on cherche à semer la discorde entre les Alliés et, en faisant cela, on se croit très politique et extrêmement avisé. C'est qu'en Allemagne, les subtilités et les intrigues de l'ancienne diplomatie restent toujours l'idéal de la politique étrangère. C'est que ce sont toujours les spécialistes de l'ancien système qui restent les seuls diplomates possibles. Là encore la Révolution n'a rien changé; tout est resté comme auparavant. Non seulement le Gouvernement, mais le peuple, qui aujourd'hui comme autrefois, se laisse tromper et tolère que le monde le soit, est responsable lui aussi des suites que peut avoir cette politique équivoque de l'Allemagne. »

Quand donc les Alliés voudront-ils reconnaître qu'il n'est qu'un moyen d'avoir raison de la Prusse: la manière forte?....

CLEMENCEAU

Nous recevons de notre distingué collaborateur parisien, l'intéressant et très vif, peut-être, mais certainement très exact dans le fond.

Paris 17 janvier 1920

Mon cher Directeur,

L'échec de la candidature de Clemenceau a dû vous surprendre, comme il a surpris les trois quarts des Parisiens.

Il est dû à une série d'intrigues: 1° les rancunes des vieux piliers de la politique, comme Briand, absolument analogues à celles des vieux « hégètes » politiques de Patras ou d'Athènes contre Vénézolos; 2° une coalition de l'extrême gauche socialiste, des Caillautistes, et des droi-

ters cléricaux. Je vous l'ai souvent dit: Ces droitiers là sont incorrigibles. Ils n'ont rien appris, ni rien oublié. Tels ils étaient en 1848, lorsqu'ils ont fait échouer Cavaignac, tels ils étaient en 1873 lorsqu'ils consacrèrent la France au Sacré Cœur, tels ils sont encore aujourd'hui. Clemenceau n'ayant pas voulu rétablir formellement l'ambassade du Vatican ni promettre la proportionnelle scolaire, ces gens là, poussés par l'abbé Wetterlé qui a... imprudemment mis en cause le maréchal Foch, ont voté contre le Tigre. 3° Enfin il y a des députés ou sénateurs de tous les partis, que l'entourage de Clemenceau épouvantait. A la seule idée de voir le Tigre lui imposer les Mandel et autres Loucheur, Millerand avait refusé de former un ministère. Cette bande de profiteurs dégoûtait tout le monde, et on lui attribuait avec raison les nombreuses malfaçons du traité.

Telles sont les causes de l'échec du Tigre. Je ne parle pas de l'ingratitude, qui est le vice commun de toutes les démocraties.

En tout cas, si les droitiers cléricaux s'imaginent avoir fait une bonne opération pour eux, ils se trompent bien lourdement. La réconciliation se fera sur leur dos, et ils ne l'auront pas volé....

Au reste, qu'est-ce que tout cela à côté des dangers extérieurs qui nous menacent? Nous aurons peut-être dans 6 mois une révolte en Allemagne et une guerre entre la Pologne et les Soviets de la grande Russie. Je ne vois personne qui ait l'autorité suffisante pour résister à certaines pressions ou à certaines exigences. Poincaré l'aurait pu, mais il s'en va. Deschanel parle bien, mais il n'a jamais agi. Briand a montré sa faiblesse en 1916 et 1917. Tout vient qu'il était, Clemenceau avait du prestige et il imposait. Malgré ses fautes ou plutôt malgré les fautes de son entourage, il sera regretté et il ne sera pas remplacé. Avant qu'il prenne sa retraite, il faut saluer bien bas ce vieux radical qui a toujours été un bon Français et qui a sauvé le pays. Le nouveau Parlement l'en a récompensé par la plus noire ingratitude. C'est un vilain geste et c'est une lourde faute. Souhaitons que la patrie n'ait pas en souffrir.

D.-A. F.

INFORMATIONS

Le nouveau Ministère

Présidence du conseil et affaires étrangères: M. Millerand, député. Justice: M. Lhopiteau, sénateur. Intérieur: M. Steeg, sénateur. Guerre: M. André Lefèvre, député. Marine: MM. Landry, député. Finances: M. François Marzal. Colonies: M. Albert Sarraut, député. Instruction publique: M. Honnorat, député. Commerce: M. Isaac, député. Agriculture: M. Henry Ricard. Travail: M. Jourdain, député. Hygiène et prévoyance sociale: M. J.-L. Breton, député. Régions libérées: M. Ogier. Ministre des pensions, primes et allocations de guerre, M. Maginot, député.

Sous-secrétaires d'Etat

Présidence du conseil: M. Reibel, député. Agriculture (affaires administratives): M. Queuille, député. Ravitaillement: M. Thoumyre, député. Finances: M. Emmanuel Brousse, député. Marine marchande et transports maritimes: M. Paul Bignon, député. Postes et télégraphes: M. Louis Deschamps, député. Hydraulique: M. Borrel, député. Aéronautique: M. J.-B. Flandin, député. Instruction publique (enseignement technique): M. Goupat. MM. Le Troquer, Jourdain et Deschamps faisaient partie du précédent cabinet.

L'élection Présidentielle

Ainsi que nous l'avons annoncé samedi soir par un télégramme reçu au Journal du Lot et affiché sur les Boulevards, M. Deschanel a été élu Président de la République par 734 voix. L'élection de M. Deschanel a été saluée par les applaudissements des députés et sénateurs.

Chez le nouveau Président

Durant toute la matinée, M. Paul Deschanel n'a pas quitté l'hôtel de la présidence de la Chambre, où il a reçu un très grand nombre de ses amis personnels, venus lui apporter les félicitations. D'autres — nombreuses personnalités des mondes politique, diplomatique, littéraire, artistique, financier, etc., sont, en outre, venues s'inscrire sur le registre déposé à cet effet dans l'antichambre de l'hôtel du quai d'Orsay. D'innombrables télégrammes de félicitations ne cessent d'arriver de toutes les parties de la France aussi bien que de l'étranger. De magnifiques gerbes de fleurs ont été apportées dans le courant de la matinée à Mme Paul Deschanel, qui n'est sortie que quelques instants. Aucune réception officielle n'a eu lieu ce matin à l'hôtel de la présidence.

Un crédit à la France

La Chambre des députés a voté la première partie du projet de loi accordant un crédit de 200 millions de piastres ou aux gouvernements français, anglais et italiens pour l'achat de céréales et d'autres produits argentins.

L'Entente demande à la Hollande l'extradition du Kaiser

M. Dutasta a remis à M. Loudon, ministre de Hollande, la note du Conseil suprême, demandant l'extradition du kaiser. Ce document, qui s'appuie sur l'article 227 du traité de Versailles, fait appel aux sentiments de justice du gouvernement néerlandais, pour le prier de s'associer aux alliés dans leur œuvre d'exemplaire répression.

L'évacuation d'Odessa

Suivant des nouvelles reçues d'Odessa, tous les consuls et toutes les autorités municipales ont quitté la ville à bord d'un bateau qui les a conduits à Constantinople.

CHRONIQUE LOCALE

L'armée du crime

Nos lecteurs liront plus loin le récit de la tentative d'assassinat qui fut commise samedi soir, à la rentrée de la nuit, à 1 kilomètre du bureau d'octroi de la ville. Crime crapuleux, froidement prémédité, dira-t-on. C'est la faute au Cinéma, ajoutez-on; la jeunesse se pervertit en suivant sur l'écran les exploits du beau Julot dans la débène, ou de l'Alphonse trop délaissé par sa bienfaitrice et qui se venge.

Exploits qui, évidemment, tournent, sur l'écran, à l'avantage des tristes héros qui les accomplissent. Certes, nous nous garderons de prendre à notre actif les critiques des moralistes contre les Cinémas. Ces critiques sont certainement exagérées. Mais s'il est vrai que les tours d'acrobaties, les cambriolages, les agressions reproduites sur l'écran peuvent parfois, pousser quelques individus de faible intelligence à les mettre en exécution, parmi ces individus il y a malheureusement ces jeunes gens qui n'ont d'autre domicile que la rue et qui, dès leur plus jeune âge, ont souffert de tares physiologiques ont pâti du manque des jouissances enfantines, trop connus les affres de la faim.

Elevés au hasard, ils sont dès l'âge où ils devraient aller à l'école, laissés libres de vagabonder sans que personne ne les surveille, ne les réprimande à bon escient. Vient le jour où ils sont une charge à peine vêtus, mal nourris, ils vont mendier le petit sou qui leur permettra d'acheter les friandises dont ne sont pas privés leurs petits camarades.

Et l'habitude est prise. A l'âge où ils devraient choisir un milieu, ils se font embaucher chez un patron quelconque, le travail leur paraît dur; ils changent de métier chaque mois. Ils n'apprennent rien. On les chasse de partout. On ne les embauche nulle part.

Les années passent: les passions éclatent; les besoins sont plus grands. Pas de travail, pas d'argent. Pourtant, ces malheureux veulent vivre, jouir, profiter des mêmes plaisirs que leurs camarades du même âge; les instincts mauvais se développent. Ils se précipitent par le récit de coups de mains, de vols restés impunis. Que le cinéma fixe devant leurs yeux ces exploits, la façon de les accomplir, ces misérables ont vite pris une résolution. Ils achètent une arme, et un soir de « débène » gare à celui qui sera rencontré sur leur route.

Nous ne voulons rien excuser: les méfaits doivent être impitoyablement réprimés. Mais, vraiment, a-t-on fait en France quelque chose de sérieux pour contenir, supprimer cette école du crime? Fait-on ce qu'il faut pour empêcher tous ces galvaudeurs qui vivent librement au su et au vu de la police, sans rien faire, et sans ressources? Voilà l'œuvre à accomplir demain. Mais on parle beaucoup; on ne fait rien.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

M. Maurel, capitaine au 7^e d'infanterie, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. MM. Blattes, Lestoude, capitaines; Bernadas, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur.

Nous adressons à la famille de la regrettée disparue nos sincères condoléances.

Chambre de Commerce

Séance du 17 janvier 1920
Tous les membres élus aux élections du 25 décembre 1919 sont présents. MM. Caprais-Cayla, président sortant, et Calmèjane-Course, trésorier sortant, assistent à la séance.
Celle-ci est ouverte à 13 h. 45 sous la présidence de M. Jean Grillon, Préfet du Lot, qui souhaite la bienvenue aux nouveaux élus, et prie l'assemblée de désigner son bureau pour les années 1920-1921.

Préalablement, on nomme par acclamations M. Cayla-Caprais, Président honoraire, MM. Auterret et Malvy, vice-présidents honoraires.

Sont ensuite élus: Président: M. Bruel Charles, à Souillac. Vice-présidents: M. Bonnet L., à Cahors; M. Marty Th., à Figeac.

Secrétaire: M. Viré A., à Cahors. Trésorier: M. Bonnet L., à Cahors.

Après un exposé remarquablement clair et précis de M. le Préfet sur la situation générale au point de vue commercial, industriel, agricole et touristique du département du Lot, un discours de M. Bruel, Président, l'assemblée procède au tirage au sort des membres soumis aux renouvellements prévus par la loi.

Seront renouvelables dans deux ans: MM. Viré, Chansard, Delpeuch, Besombes. Dans quatre ans: MM. Bruel, Naville, Taillade, Mme Cubaynes. Dans six ans: MM. Lujan, Marty, Bonnet, Gayet.

L'assemblée répartit ensuite parmi ses membres une série de questions générales à rapporter. Le bureau reçoit les services des mains de MM. Cayla et Calmèjane et la séance est levée à 15 h. 45.

REMERCIEMENTS

Les membres composant la nouvelle Chambre de Commerce du Lot ne pouvant remercier individuellement leur électeurs, leur adressent ici, par l'organe de la Presse, leurs sentiments de vive et cordiale gratitude et leur renouvellement l'assurance de leur entier dévouement.

Il font appel au concours de toutes les bonnes volontés, de toutes les compétences pour les renseigner, les documenter, leur signaler toutes les questions pouvant les intéresser ou contribuer au développement du Commerce et de l'Industrie dans le Lot.

AVIS

Par suite du décès de M. Castagné, le regretté secrétaire général de la Chambre de Commerce du Lot, ce poste est devenu vacant. A l'effet d'y pourvoir, toutes demandes ou candidatures seront reçues jusqu'au 28 janvier inclus au siège de la Chambre à Cahors.

Hyménées

Lundi a été célébré le mariage de M. Jean Coumoule, aviateur pendant la guerre, fils du receveur des indirectes de Moulin avec notre jeune compatriote Paule Soulié, (des Queyssines.)

Mairie de Cahors
Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer la population qu'à partir du 25 janvier couurant les bureaux de la Mairie seront fermés les dimanches et jours de fête à l'exception du bureau de l'Etat civil qui sera ouvert de 9 h. 30 pour recevoir les déclarations de décès à l'exclusion de toutes autres affaires.

Chronique sportive

« Pou Sportif » va sans doute vous faire un grand écho de « Coumpound » et vous dire comment il a résisté vaillamment au 7. Il est regrettable que « jeune Sportif » n'écrit plus, il vous ferait connaître le jeu admirable par lequel les soldats triomphent des chemins. Ainsi les partisans des deux clans seraient tous satisfaits et continueraient d'éprouver l'un l'autre, un peu plus ardemment peut-être.

A ceux qui n'ont aucun parti pris je dirai que la partie de dimanche n'indique pas la supériorité d'une équipe sur l'autre, car avec un peu de chance le « Coumpound » eût renversé le score à son avantage. Le premier essai fut marqué par l'aile gauche rouge, par un débordement sur l'aile droite correspondant à un débordement de l'amabilité du trois-quart aile. Le capitaine de ce dernier comprenant alors l'erreur commise en le plaçant à l'aile, l'envoya à l'ouverture!!! Je pense qu'il eût été bien préférable de l'envoyer se reposer sur la touche. En fin de partie, un second essai fut marqué par le même ailier sur un décalage de son ouverture et grâce aux avances démentées qui, croyant le ballon en touche ne se dérangèrent aucunement et le laissèrent passer. Confus, les Blancs comprennent enfin que l'on ne doit s'arrêter que sur coups de sifflet de l'arbitre et « jurèrent mais un peu tard... » N'allez pas croire que 7 domina; ce fut plutôt l'inverse qui se produisit, car si les rouges ont montré une plus grande cohésion et surclassés leurs adversaires en attaque, leur défense est de beaucoup inférieure à celle des blancs, défense dure, trop dure même, due à la farouche détermination de quelques équipiers.

Surtout au Coumpound le jeu fut une exhibition d'individualités, quelques-uns à remarquer, mais d'autres si pitoyables. Pas de mêlées formées régulièrement, mais bien plutôt un « but » qui s'entraînait à passer par-dessus la mêlée rouge. A la touche, sauf Verrières, qui a enfin trouvé sa place et Deltel, personne n'est capable de s'assurer le ballon. Le demi de mêlée joue admirablement bien l'hor-s-jeu et c'est fort regrettable, car s'il employait ses qualités à bien jouer il ferait un excellent demi de mêlée. Le demi d'ouverture fut aussi bien cette place qu'il tint au début celle de trois quart aile, c'est tout dire! En trois quarts, deux tous à l'essai, complètement insignifiant, et Riols qui excelle sur l'homme n'est pas assez vite pour faire un ailier. Le trois-quart centre Pîtres fit une belle impression, c'est un excellent joueur de championnat qui devrait se modifier dans les parties amicales. Enfin Combecave comme arrière fut le meilleur des trente. Il ne lui reste plus qu'à mieux trouver la touche longue et à maigrir un peu, ce qui lui permettra de rattraper les trois-quarts qui s'échappent. Il sera alors parfait.

Ainsi que je vous l'ai dit, le 7 joua avec plus de cohésion, on sentait l'entraînement en commun. La ligne de trois-quart est bonne, et le nouveau centre Malaret dont la rentrée étonna beaucoup de sportifs à se conserver. La gauche Gachaux-Duclos promet lorsque ce dernier sera rétabli, un très bon rendement. Salvat à l'ouverture fit très bien tant qu'il n'y eut que Pagès pour s'occuper de lui, mais cela cessa lorsque Pîtres le surveilla étroitement. Avec un peu plus d'entraînement, il pourra, cependant, tenir assez bien sa place. Il n'est pas de même de son camarade à la mêlée. Il fait une si belle impression sur la touche avant la partie qu'il devrait bien y rester tout le temps. En avant, la mêlée basse est bien soudée, mais le talonnage d'Anate assez bon ne sert à rien, car le ballon ne sort jamais. A remarquer un grand diable blond, ancien joueur d'association, qui possède de réelles aptitudes dans l'art du dribbling.

L'arbitre s'efforça, par les nombreux coups francs qu'il accorda aux blancs, de remonter dans l'estime du public. J'avoue qu'il fut peut-être un peu moins partial que d'habitude, mais qu'il ne put cependant se désaisir complètement de son chauvinisme de Club. Il accorda de nombreux coups francs aux blancs en des postures où cela n'avait pas grande importance pour « ses » rouges, mais avez-vous remarqué celui qu'il accorda au 7 et où fut tenté le but? Avez-vous remarqué celui qu'il accorda dans les 15 mètres blancs et que d'un geste magnanime le capitaine rouge refusa? Malgré cela je ne lui en veux pas de trop, son arbitrage fut digne d'une partie amicale et j'enregistre ses progrès.

Je ne vous dirai pas la joie qu'envahit mon cœur de Caducien et de sportif en voyant dimanche soir la foule amicale, heureuse des saines distractions de cette après-midi ensoleillée, s'en réjouir en un long cordon noir sous ces arbres dénudés qui revoisèrent à nouveau l'affluence d'autrefois. Sachez cependant que je suis le retour sans prononcer une parole, craignant trop d'amoindrir cette satisfaction où je me complaisais; et que lorsque j'aperçus Cahors s'endormant au crépuscule — telles ces légères fumées qui montent des toits gris se perdant dans la brume bleutée — mes pensées avaient fini en un beau rêve vers le passé, vers les glorieuses journées sportives d'antan. Nombreux, j'en suis certain, furent les anciens du Stade qui, comme moi, éprouvèrent cette douce joie; et puis que quelques-uns font partie des commissions de sport de l'A. C., ils sauront bien convaincre les dirigeants de cette Société de l'énorme succès obtenu sur le terrain de Robinson. Qu'ils attachent au moins que joueurs et spectateurs ne demandent qu'à l'inaugurer le plus tôt possible.

« Le Vieux Sportif ».

Tentative d'assassinat

Samedi soir, vers 5 heures, M. Carnajac, Gabriel, âgé de 47 ans, roulier, demeurant à Limogne, quittait l'hôtel de la Belle Treille, rue Clemenceau, pour rentrer chez lui.

Il était arrivé à Cahors dans la matinée pour porter la récolte de tabac de plusieurs propriétaires de la commune de Calvignac.

Installé confortablement sous la bache de sa charrette, content de sa journée, il regagnait au pas tranquille de son cheval, son domicile.

Sur le pont de Cabesut, il fut, d'après ses dires, frappé par l'insistance avec laquelle un individu le regardait. Il n'y attacha aucune importance.

Mauvais compagne
Arrivé au pont de chemin de fer de la ligne de Capdenac, au moment de s'engager sur la route d'Arcambal, Carnajac revint le même individu, un petit jeune homme, pâle, fluet, paraissant âgé de 18 à 20 ans, qui l'interpella: « Où allez-vous? » — « A Limogne. » — « Je vais à Bégous; je suis fatigué. Voulez-vous me prendre? » — « Montez », répondit Carnajac. Et l'individu prit place à ses côtés sur la charrette.

La conversation s'engagea. « Je travaille à Bégous, chez des propriétaires. Mais vous, vous êtes venu à Cahors livrer votre tabac. Vous avez dû toucher une belle somme », interrogea l'individu.

« Non », répondit Carnajac; « ce n'est pas ma récolte. Je suis roulier; j'ai porté la récolte des propriétaires de Calvignac. »

La conversation s'arrêta. Peu après, le pseudo-travailleur de Bégous interrogea: « Mais vous avez dû toucher l'argent du transport? »

M. Carnajac répondit: « Bah! ce sont des voisins; avec eux, on s'arrange toujours! »

L'agression
A ce moment, la charrette arrivait au-dessus de l'ancienne propriété Vivès. Carnajac se pencha hors de la bache pour examiner la lanterne de la charrette. Il poussa un grand cri de douleur. L'individu venait de le frapper violemment à la tempe gauche. Sur le coup, Carnajac ne s'était pas rendu compte de l'attentat dont il était victime. Il se releva vivement et aperçut son compagne qui, le couteau à la main, s'apprêtait à frapper de nouveau.

« Misérable, mais tu es fou », cria-t-il. Malheureusement, il ne put éviter le second coup de couteau qui l'atteignit sous l'œil droit.

Carnajac saisit au poignet l'assassin. Celui-ci prit le couteau de la main gauche; mais en le saisissant, il se fit une profonde blessure.

Alors, une lutte s'engagea entre les deux hommes. Carnajac tentait de maîtriser son agresseur; celui-ci, fou de rage, frappait à coups redoublés le malheureux roulier qui reçut des blessures au front, aux lèvres, au cou, au nez.

Carnajac sauta de sa charrette et cria au secours. L'assassin eut peur, sauta également sur la route et s'enfuit à travers champs.

Deux femmes montées sur une voiturette traînée par un âne arrivèrent; puis, peu après, un modeste de Bégous, revenant de Cahors à bicyclette. Carnajac était appuyé aux brançards de la charrette; le sang qui s'échappait de 10 blessures, ruisselait sur le sol. Aidé de ces personnes, le blessé remonta sur la charrette et revint à Cahors à l'hôtel de la Belle Treille où des soins lui furent prodigués par M. le docteur Calvet.

L'enquête
Mme Vialard, propriétaire de l'hôtel, s'empressa aussitôt de se rendre au commissariat de police pour signaler l'agression dont venait d'être victime Carnajac.

Il était environ 7 heures. M. Caillou, commissaire de police, et M. Belyze, procureur de la République, se rendirent à l'hôtel de la Belle Treille pour procéder à une enquête.

M. Carnajac leur fit le récit de son agression. Au signal donné de l'agresseur, M. Caillou eut aussitôt des soupçons sur un jeune homme de notre ville. Ces soupçons se confirmèrent presque aussitôt.

En effet, M. Marcezac, secrétaire du Commissariat, vint informer M. Caillou que des personnes du faubourg Labarre venaient de déclarer au bureau de police qu'un jeune homme, Jules Nouet, avait été assailli et blessé dans la rue Emile Zola, vers 6 heures 1/2, au moment où il rentrait chez une dame Imbert chez laquelle il était en pension.

L'enquête terminée à l'hôtel de la Belle Treille, M. Caillou entra au Commissariat de police; l'agent Courréjou lui déclara que le jeune Nouet était venu porter plainte contre deux inconnus qui l'avaient assailli et dépouillé de sa quinzième, 56 francs, et qu'ils l'avaient frappé d'un violent coup de couteau à la main gauche. Nouet était même allé se faire panser chez un pharmacien.

Pris au piège
Cette blessure à la main gauche confirma les soupçons de M. Caillou qui décida d'aller voir Nouet, car d'après la déposition de Carnajac, l'assassin s'était blessé à la main gauche avec son couteau.

M. Caillou se rendit chez Mme Imbert, rue Battut (faubourg Labarre) où Nouet se trouvait. Il l'interrogea Mme Imbert qui lui raconta l'histoire de l'agression et du vol dont aurait été victime son pensionnaire.

Nouet fut interrogé. Contrairement à ses habitudes, samedi soir, il était rentré à 6 heures 1/2, rue Battut au lieu de 7 heures 1/2. M. le Commissaire de police lui demanda comment on avait pu lui voler 96 francs, puis depuis 10 jours, il ne travaillait pas.

Cette question embarrassa Nouet, car, détail important à noter, c'est que Nouet, dans la même journée, vers 3 heures, s'était rendu au Commissariat de police et avait dit à M. Caillou: « Je suis sans travail; je n'ai pas le sou; personne ne m'occupe. Trouvez-moi une place. »

M. Caillou lui avait répondu: « C'est la 5^e fois que je te case et tu ne restes jamais nulle part. »

M. Caillou rappela à Nouet cette entrevue de l'après-midi et ajouta: « Allons, parle, dis la vérité, car je sais tout. »

Les aveux
Sans protestation, immédiatement, Nouet parla et avoua la tentative d'assassinat qu'il venait de commettre. « Depuis plusieurs jours je ne travaillais pas; je n'avais pas le sou, et Mme Imbert, ma logeuse, m'avait dit que si ce soir, je ne lui apportais pas d'argent, elle ne voulait plus me garder. J'avais acheté, il y a 8 jours, un couteau à cran d'arrêt. Je me suis dit: il me faut de l'argent. Eh bien, je suis allé sur le pont de Cabesut, j'avais mon couteau ouvert dans la poche, et j'avais décidé de tuer la première personne qui passerait, paraissant porter une forte somme. J'ai vu passer un paysan qui venait de livrer du tabac, je l'ai suivi, je suis monté dans sa charrette et je l'ai frappé. »

Nous que ce si misérable avait réussi son coup, c'était à peine 100 francs qu'il aurait volés.

Les aveux étaient formels: M. Caillou conduisit Nouet devant M. le Juge d'instruction auquel Nouet renouvela les aveux, en ajoutant: « Oh! Monsieur le juge, vous ne me mettez pas en prison; demain, je vous le promets, je m'engagerai pour 4 ans. »

A l'heure du matin, Nouet était amené au Commissariat de police. « Mais, dit-il au Commissaire, cette affaire n'ira pas plus loin. On n'en parlera pas dans les journaux? »

Nouet passa la nuit au violon municipal. Les émotions l'avaient brisé. Il ronfla à poings fermés jusqu'au matin.

Dans la matinée du dimanche, il fut confronté avec M. Carnajac qui le reconnut aussitôt. Du reste, Nouet ne fit aucune difficulté pour convenir qu'il était bien l'agresseur.

L'assassin
Ce jeune homme n'est âgé que de 17 ans 1/2. Depuis quelque temps, il avait quitté le domicile de ses parents et vivait, comme nous l'avons dit, chez une dame Imbert, demeurant rue Battut.

Il travaillait comme manoeuvre, comme commissionnaire; souvent il aidait aux voitures de la ville pour porter les malles et colis divers. En réalité, il travaillait le moins possible, quand cela lui plaisait.

Il n'a pas d'antécédents judiciaires, mais tout récemment il participa avec quelques garnements de son espèce à un vol de vin et d'eau-de-vie chez un propriétaire du quartier de Labarre. Mais jusqu'à ce jour, rien ne faisait prévoir que Jules Nouet commettrait un attentat criminel aussi audacieux.

Dimanche, à midi, Nouet était écroué à la prison de la rue du Château du Roi, devant laquelle une foule nombreuse le conspuait copieusement.

L'état de M. Carnajac est aussi bien que possible. M. Carnajac, qui a reçu le coup de couteau, est très affaibli par la perte de sang.

Le premier coup fut porté avec une telle violence que le bout de la lame du couteau se brisa.

C'est miracle que M. Carnajac ait échappé à la mort.

Nous félicitons de vous pour son prompt rétablissement.

Marché de La Villette
Il a été expédié du Lot au marché de la Villette pendant le mois de décembre 1919: 91 veaux, 2,618 moutons, 50 porcs.

Mouvement des vins
Voici le mouvement des vins dans le Lot en 1919:
Stock: 3,940 hectolitres.
Quantités déclarées: 281,048 hectolitres.
Total: 284,988 hectolitres.

En 1918, le mouvement des vins avait été de 187,848 hectolitres.

Vins
Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de décembre 1920:
Quantités de vin sorties des chais des récoltants: 20,115 hectolitres.
Antérieurs: 21,021 hectolitres.
Total: 41,136 hectolitres.

Quantités de vin soumises au droit de circulation: 12,501 hectolitres.
Antérieurs: 17,403 hectolitres.
Total: 29,992 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros: 3,848 hectolitres.

Foire du 17 janvier 1920
La foire du 17 janvier a été assez importante. Voici les cours:
Boeuf gras de 75 à 100 fr. les 50 kilos. Vaches grasses de 70 à 95 fr. Boeufs de travail de 2500 à 4000 fr. la paire. Vaches de travail de 2000 à 4000 fr. la paire. Bouvillons de 1800 à 2800 fr. la paire. Porcelets de 180 à 300 fr. pièce.
Moutons gras 2 fr. 65; agneaux 2 fr. 75 le 1/2 kilos. Brelis d'élevage de 88 à 140 fr. pièce.

Marché: Poules grasses 3 fr; poulets 3 fr. 10; canards 3 fr; lapins privés 1 fr. 50; dindes 3 fr le 1/2 kilos; œufs 6 fr la douz; oies grasses 7 fr, canards gras 6 fr. 50 le 1/2 kilos.
Mais 45 fr. pommes de terre 20 fr. les 50 kilos.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

Après relève, le Régiment commandé par le Capitaine de Laverette, cantonné à Louviers et Mailly-Champagne jusqu'au 31 juillet. A cette date, le Lieutenant-Colonel Devaivre prend le commandement du Régiment au moment de la relève du sous-secteur de Verzenay devant Beaumont.

Echelonnés en profondeur, les unités souffrent peu du bombardement ennemi; et, jusqu'au 16 août, jour où nous sommes remplacés par le 43^e Régiment d'Infanterie Coloniale, ce sont surtout des travaux et des patrouilles. Depuis le 2 août, les 3^e, 7^e, 11^e Compagnies ont été disputées par ordre du G. Q. G. et le Régiment a été renforcé par une unité nouvelle, le 7^e Bataillon Indo-Chinois, composé de tirailleurs indigènes de l'Annam et du Cambodge. Cette unité, rattachée au 7^e R. I., nous suivra jusqu'à l'armistice et partagera notre sort durant cinq mois.

Après un séjour de courte durée à Trépat (16 au 21 août) et dans la région Athis-Pocancy (22 au 25 août), le 7^e R. I. et le 7^e B. I. C. sont transportés par chemin de fer dans les Vosges près de Remiremont, puis de là par camions-auto au col de la Schlucht (27 août).

Le Régiment relève le 1^{er} septembre, un des régiments américains qui vont participer à l'offensive victorieuse de St-Mihiel; et du 2 au 10 septembre sur les pentes du Reichacker, nous allons jouer le rôle d'« informateurs » auprès du 52^e Régiment d'Infanterie américaine, plus novice dans l'art de la guerre.

Du 11 au 13 septembre, le Régiment, toujours avec le 7^e B. I. C. se rend par étapes à Baccarat par Plainfaing et St-Dié.

A partir du 15 septembre, les unités du Régiment sont en ligne au sous-secteur de Ste-Pole, devant Neuviller, immédiatement à l'ouest de Badonviller. Jusqu'au 1^{er} novembre, jour de la relève, tour à tour nos pelles et les Indo-Chinois montent fidèlement la garde aux petits postes, ne laissant entre les mains de l'ennemi aucun prisonnier, et assez heureux par contre pour capturer plusieurs Allemands.

La nouvelle de la signature de l'armistice nous parvient à Lunéville, où le Régiment est arrivé dans la nuit du 10 au 11 novembre en vue de prendre part à l'attaque qui devait avoir lieu en Lorraine quelques jours plus tard.

En ce jour mémorable du 11 novembre 1918, la joie, certes, fut générale, et la gaieté franche et cordiale, mais sans exagération, convenait bien à notre état d'esprit.

(A suivre).

Luzoch
Nous apprenons avec regret que nos compatriotes Mme et M. René Ticou, employé comptable à Conalry (Guinée Française), étaient sur la liste des passagers du paquebot « Afrique ».

M. René Ticou est originaire de Luzoch, où il a de nombreux parents et amis, ainsi qu'à Cahors.

Les noms de M. et Mme Ticou ne figurent pas encore sur aucune liste de survivants.

DÉPÊCHES

Paris, 11 n. 55.
LES PROJETS DE KLOTZ. — Aujourd'hui seront distribués aux députés les projets fiscaux établis par M. Klotz et déposés sur le bureau de la Chambre le 13 janvier.

L'AVIS DU NOUVEAU MINISTRE. — Interviewé à ce sujet, M. Marsal, le nouveau ministre des finances, a déclaré que ces projets seront examinés par lui. Le résultat de cet examen sera soumis à la Chambre jeudi prochain. Il soutiendra les projets qui auront été approuvés par le ministère et retirera les autres ou proposera des amendements.

A L'EYSEE. — Ce matin, à 11 heures, les nouveaux ministres ont été reçus par M. Poincaré. Les décrets de nomination sont préparés et le président de la République en fonction les revêtira immédiatement de sa signature. Les membres du nouveau Cabinet seront aussitôt investis de leurs nouvelles fonctions.

NON, DIT LA HOLLANDE. — Le « Daily Chronicle » apprend de source sûre que l'on peut considérer comme certain que le gouvernement hollandais, dans sa réponse à la note des Alliés, refusera de remettre le Kaiser entre leurs mains. Cependant, il serait possible que la question fut tranchée par l'acceptation, de la part des Alliés, d'un simple internement de Guillaume II en Hollande.

UNE GRAVE AFFAIRE. — 22 perquisitions ont été opérées ce matin de bonne heure à Paris et dans la banlieue. La pré-

fecture de police refuse de donner la moindre indication sur ces affaires appelées à un grand retentissement.

RECEPTION DES ELUS ALSACIENS. — Cet après-midi, à 15 h., aura lieu, à l'Hôtel de Ville, la réception des députés et sénateurs d'Alsace-Lorraine. La cérémonie consistera en une séance solennelle à laquelle assisteront MM. Deschanel et Poincaré.

CONTRE LES BOLCHEVIKS. — De Londres: Dans les milieux officiels, on émet, ce matin, que le départ de la flotte de la Méditerranée pour la Mer Noire est une mesure de précaution prise pour défendre les républiques du Caucase contre l'invasion des bolcheviks. Il serait fortement question d'accorder avec le projet présenté par le maréchal Foch, d'envoyer 200,000 hommes de troupes alliées pour défendre la Géorgie et l'Azerbaïdjan.

EST-CE LA FIN... A FUME ? — De Rome: 3 régiments italiens sont en route pour Sussak. Cette mesure est considérée comme l'indication que le gouvernement italien se prépare à intervenir énergiquement pour mettre fin à l'équipée d'Annunzio à Fiume.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles MAZUC, GAY-LUS-SAC, GALAI-LALANDE, COLIN, DUPUY, VALET, VISE, BOUTAREL, MANBRY, FILLIOT, NOEL et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent de faire en la personne de

Madame D'ANGÉ D'ORSAY
Née LAFON

décédée le 18 janvier 1920 au Château des Rochers par St-Vite (Lot-et-Garonne) et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu mercredi 21 janvier à 1 heure et demie à Cahors.

Réunion à la gare.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 16 janvier 1920.

Le marché a été moins animé que la veille, malgré la reprise sensible de la place Américaine. La spéculation est aussi plus timorée dans l'attente de connaître les nouveaux impôts. Les changes sont restés tendus et nos Rentes bien tenues. Le 3 0/0 a progressé à 58,70, le 5 0/0 est resté à 88,50, le 4 1/2 1917 à 71,30 et le 1918 à 70,95.

Les actions de nos Etablissements de crédit sont fermes, Banque de Paris 1,418, Crédit Mobilier 512, Union Parisienne 1,180.

Chemins de fer français mieux, Lyon 725, Nord 960.

Nouveau recul de la Transatlantique à 565.

Valeurs cuprifères calmes, Rio Tinto 2,015 et 2,025.

Les pétrolières ont été réalisées, Mexican Eagle 566, Shell 640, Royal Dutch 43,600.

Valeurs diamantifères lourdes, De Beers 1,378, Jagersfontein 316.

Mines d'or réalisées, Rand Mines 167,50, Crown Mines 153, Modderfontein 402.

Valeurs mexicaines soutenues, Estrellas 252, Mexico et Oro 316.

Bonne tenue des valeurs de caoutchouc, Financière 308, Malacca 278.

En valeurs diverses toute la cote est réalisée. Sucreries d'Egypte 840, part 1,630. Les actions et parts Industrielles des Pétroles étaient recherchées.

POTASSE D'ALSACE A VENDRE

VIIEUSSENS, négociant à ALBAS (Lot).

POMMES DE TERRE

Je suis vendeur de Pommes de terre de toutes variétés, par wagon complet et par 50 kilos. Demander les prix à M. Louis LEGOFF, à Pleurtuit (Ile-et-Vilaine).

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphore Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Société d'applications automobiles

Siège Social: Route Nationale SOULLAC (Lot)
Section Autos, Moteurs et Cycles
Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotes. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et chargés d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasions. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage.

Section Transports
Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité
Installations B. et H. Tension. — Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de Matériel.
Télégrammes: GARAGE, Souillac.
TÉLÉPHONE: 4.

SANS quitter emploi, 45 fr. par jour en plaçant articles de lumeurs. Ecr. DANIEL, Boite Postale 48, STRASBOURG.

BÈGUES Guérison certaine et infatigable par la Méthode A. MAREL. Pr spécialiste, 47, Avenue St-Denis, Montélimar (Drôme).

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 14 mai 1914)

ETUDE de

M^r Pierre DESPRATS
AVOUÉ A CAHORS
Rue du Portail-Alban, N° 10
Sucr de M^r TASSART et MAZIERES

Extrait d'un jugement de divorce

D'un jugement par défaut rendu par le tribunal civil de Cahors, le vingt-huit avril mil neuf cent quatorze, enregistré, entre Monsieur Bernard HERBERGARD, charbon, domicilié à Tourniac, commune de Ponticq et Madame Marie CARLES, dite Almazie en famille, son épouse, domiciliée de droit avec lui à Tourniac.

Il appert que le divorce d'entre les dits époux a été prononcé au profit du mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

Cahors, le 17 janvier 1920.

L'avoué poursuivant, DESPRATS.

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 15 mai 1912)

ETUDE de

M^r Pierre DESPRATS
AVOUÉ A CAHORS
Rue du Portail-Alban, N° 10
Sucr de M^r TASSART et MAZIERES

Extrait d'un jugement de divorce

D'un jugement par défaut rendu par le tribunal civil de Cahors, le deux juillet mil neuf cent treize, enregistré, entre Monsieur Pierre JOUCLA, facteur des postes, domicilié à Castelranc et Madame Héloïse CASTEX, son épouse, domiciliée de droit avec lui à Castelranc.

Il appert que le divorce d'entre les dits époux a été prononcé au profit du mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

Cahors, le 5 janvier 1920.

L'avoué poursuivant, DESPRATS.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

Le Gérant: A. COUESLANT.

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR **Georges OHNET**

Il était nécessaire de se procurer de l'argent, et c'était à l'industrie qu'il fallait le demander. Par la protection du comte Pérignon, il était entré dans la fabrique de produits chimiques de la Neuville, comme sous-directeur, aux appointements de quatre mille francs, et il avait pu subvenir aux besoins des siens.

Là, dans la désespérance de ses rêves détraqués, il s'était mis à la besogne avec courage, et peu à peu il s'était pris à s'intéresser singulièrement aux travaux de l'usine. Profitant de ce que le directeur, Monsieur Lebarbier, était plus souvent à Beauvais qu'à la Neuville, il s'était installé au laboratoire et s'était plongé dans des recherches de chimie industrielle qui l'avaient promptement passionné. Quel changement dans la marche de l'établissement, lorsqu'il avait commencé à manifester son initiative! Les habitudes des contre-maîtres et des ouvriers bouleversées complètement, la paresse et l'incurie métamor-

phosées en activité et en désir de bien faire, l'application de ses méthodes nouvelles, la mise à l'étude de ses inventions, et, peu à peu, la prospérité croissante de la fabrique attirant à la fois sur lui l'attention des actionnaires et l'hostilité de son directeur.

Vingt ans s'étaient écoulés depuis ce début. Il lui semblait que c'était hier. Et cependant que d'événements accumulés pendant cette période! Que d'efforts couronnés de succès! Lui, David Herbelin, arrivé dans ce pays avec une simple malle contenant son modeste trousseau, il était maintenant propriétaire par moitié de l'usine augmentée, modernisée, méconnaissable. Il avait un hôtel à Paris, une fortune considérable. Il représentait au Conseil général le canton de la Neuville, et était en passe de devenir député quand il lui plairait. Devant ses yeux alors souriants s'évoquaient deux figures: l'une de femme, l'autre de jeune fille. La première brune avec des yeux éclatants et des lèvres rouges, un air de force et d'ardeur, belle, mais d'une beauté inquiétante et mystérieuse; la seconde douce, frêle, blonde, le regard candide et bleu, la bouche innocente et sincère, sa femme et sa fille, qu'il confondait dans une égale affection. Certes, pour toutes deux, il eût été prêt à donner sa vie, jamais une pensée n'avait germé dans son esprit qui leur fût étrangère. Tous les efforts faits par lui, n'avaient eu qu'un but: posséder la femme, rendre heureuses et riches la mère et l'enfant.

Dès son arrivée à la Neuville il

avait été présenté à Mademoiselle Louise Lebarbier, et il avait ressenti en face de la jeune fille cette impression de gêne et d'admiration, qu'il éprouvait encore auprès d'elle au bout de dix-sept ans de mariage, quand elle le regardait d'une certaine manière qu'il appelait, en riant, son air impérial. Le premier coup d'œil jeté sur la fille de son directeur avait fait de lui l'esclave de Louise. Il s'était épris éperdument de cette ravissante enfant, il avait désespéré de se faire jamais bien venir d'elle, en la voyant si froide et si dédaigneuse. Et pouvait-elle être autrement? Qu'était, pour elle, le pauvre employé, fils d'un ancien typographe, qui se montrait sale et dans le désordre du travail, quand elle paraissait à l'usine, et mal vêtu, timide, balbutiant, quand il avait l'honneur de dîner à la table de son chef? Pouvait-il jamais exister rien de commun entre la belle et fière Louise Lebarbier et ce malheureux et pitoyable Herbelin?

Cependant, un jour, la situation avait brusquement changé. Le bruit s'était répandu que le sous-directeur venait de faire une découverte qui allait donner un élan très inattendu à la prospérité de l'établissement. Monsieur Lebarbier en avait parlé de sa fille avec une amertume significative. Il se sentait dépassé, débordé par ce jeune homme, qui ne contentait pas d'exploiter ce qui existait, mais cherchait du nouveau et paraissait apte à en trouver. Ne prétendait-il pas avoir inventé un liquide excellent pour dégraisser les

étoffes, beaucoup moins coûteux que la benzine et sans la moindre odeur? Et ce n'était pas la moindre de ses trouvailles: il était sur la trace d'une application de l'électricité à la teinture, qui permettrait de fixer les couleurs dans les tissus d'une manière inaltérable. Un inventeur, enfin! Un homme de génie! Et Monsieur Lebarbier, inquiet, mécontent, et pourtant déjà saisi de respect, s'efforçait de ricaner, comme s'il ne croyait pas aux lumières supérieures de son subordonné.

Il avait fallu se rendre à l'évidence lorsque l'assemblée des actionnaires avait spontanément offert d'intéresser le fils du typographe aux bénéfices de l'exploitation. A compter de ce jour, ce n'avait plus été Monsieur Lebarbier qui avait dirigé l'usine. Il était bien resté directeur en titre, mais le directeur véritable s'appelait Herbelin. Et, peu à peu, les attributions du père de Louise avaient diminué, son autorité s'était amoindrie. Il avait vu passer par-dessus sa tête tous les ordres qui mettaient en mouvement les cinq cents ouvriers de la fabrique. Et certainement il aurait fini par être remercié, pour céder la place à son jeune lieutenant, s'il n'avait eu, dans sa maison, un allié dont l'influence sur David était devenue promptement irrésistible.

Très fière, très belle, élevée brillamment dans un pensionnat de Paris, Mademoiselle Lebarbier, quand elle allait entendre la messe dans la petite église de la Neuville, avait l'air d'une jeune princesse en disgrâce. Si

simplement vêtue qu'elle se présentait, l'élégance de sa tournure, la beauté de son visage attiraient aussitôt l'attention. Quand elle se promenait dans le jardin de son père en robe de toile, nu-tête, pour cueillir les roses fanées des corbeilles, elle ne pouvait pas plus passer inaperçue que quand elle entra en toilette de bal, au bras de Monsieur Lebarbier, dans le salon de la Préfecture. Aucun des jeunes gens qui l'avaient approchée n'avait manqué de lui faire la cour. Le brillant vicomte de Rantilly, dont le château était situé à deux lieues de la Neuville, s'était même occupé de la charmante fille pendant deux saisons. Aussi le jeune Papinaud, de la maison Papinaud et fils aîné, fabricant de boutons à Hermes. Mais quand il s'était agi de faire montre de ses intentions et de cesser de flirter, la douairière de Rantilly et le sénateur Papinaud avaient mis bon ordre aux velléités amoureuses de leur héritier respectif, et Mademoiselle Lebarbier était retombée à sa solitude.

D'autres encore avaient tourné autour d'elle. Un riche grainetier de Beauvais et le marchand de lait qui moule tous les matins Paris de ses bouteilles cachetées avaient demandé sa main. Mais Mademoiselle Louise, si elle n'avait pas paru assez relevée pour ses galans de la haute noblesse et de la grande bourgeoisie, n'avait pas, de son côté, trouvé dignes d'elle les commerçants qui lui faisaient l'honneur d'